

Présents :

Aurélie VIGNET, Anaël VIGNET, Aurélien DELAGE, Florian MALTAT, Jean-Jacques CHABERT, Véronique MOYSAN

Invités : Bernard DELAGE, Monique BOURBON

Excusés : Guillaume REBINGUET SUDRE, Anne DELAGE, Georges PINEY, Paulette BARDEAU

## **1. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION**

Trois personnes sont renouvelables en 2022 pour deux postes à pourvoir : Jean-Jacques CHABERT, notre trésorier, qui souhaite se représenter, Mme Bardeau et le poste vacant.

Mme BARDEAU démissionne du CA pour raison de santé. Mme BARDEAU sera toujours la bienvenue au sein de l'association.

Deux candidatures sont connues : celle de Monique BOURBON et celle de Mireille PODEUR qui se présenteront à l'élection.

Julien Léonard ne sera pas sollicité puisqu'il n'a pas répondu à notre invitation de participer au bureau de l'association.

Un poste restera complètement vacant.

Les postes à renouveler en 2023 seront ceux de Pascal SUDRE, Georges PINEY et Anne DELAGE. Les postes à renouveler en 2024 seront ceux de Florian MALTAT, Aurélie VIGNET et Véronique MOYSAN.

## **2. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Trois rapports sont à préparer :

- Rapport moral par Aurélie,
- Rapport d'activité par Véronique,
- Rapport financier par Jean-Jacques.

Ces rapports seront imprimés pour l'AG (une trentaine de copies correspondant au nombre de présents).

La subvention de 600 euros annoncée par le Crédit Agricole pour la prise en charge de l'impression des programmes n'a toujours pas été versée malgré les régulières relances d'Aurélie auprès du responsable local.

L'assemblée générale se déroulera dans l'auditorium de l'Abbaye à partir de 14 h ; elle sera suivie du concert d'Aurélien et Guillaume, dans le cellier de l'Abbaye.

Aurélien demande à ce que le piano puisse être placé la veille dans le cellier.

Il y aura une billetterie pour le concert. Il est donc plus simple de dissocier les lieux de l'AG et du concert. La loi autorise de dissocier, pour les concerts, un tarif adhérent et un tarif grand public.

Véronique doit préparer les cartes d'adhérents pour 2022.  
Pour information, il y a eu 82 adhérents en 2021.

Pour l'AG et le concert, il faut s'organiser pour le contrôle des passes sanitaires (devenus passes vaccinaux).

Pour la présentation du concert, il est préférable qu'Anne vienne avec son ordinateur. Elle devra prévoir une clé USB avec, par sécurité, un fichier Power Point et un fichier au format .pdf.  
Il faut prévoir une table pour la conférencière, avec une nappe blanche et une lampe de bureau.

Il faut également prévoir :

- un pupitre pour Guillaume ;
- deux lampes de pupitre (une pour Guillaume, une pour Aurélien).

Il est décidé d'inviter le correspondant de Charente Libre pour l'AG et le concert.

### **3. PRÉPROGRAMMATION DU FESTIVAL 2022 : LES CONCERTS ET MANIFESTATIONS À VENIR**

Cinq concerts sont prévus pour le Festival 2022, aux dates suivantes : 30 et 31 juillet, 03, 06 et 07 août.

- **30 juillet 20h30 : Concert Vivaldi à l'église de l'Abbaye**

Concert d'ouverture par l'ensemble Hexaton dirigé par Guillaume REBINGUET-SUDRE.  
Pour marquer les esprits, ce concert sera affiché comme le 100<sup>ème</sup> concert de l'association.

Aurélien explique que ce concert sera vraisemblablement une réédition d'un concert qui aura déjà tourné sur d'autres lieux. Il n'y aura donc pas besoin d'un temps important de répétition. Il s'agira d'un orchestre à cordes avec clavecin.

Les musiciens arriveront le jour du concert et le temps de répétition est estimé à 1h30. Il faudra toutefois prévoir le temps d'accord du clavecin.

Monique va regarder s'il y a mariage(s) ou messe ce samedi 30 juillet.

Si deux mariages et une messe sont prévus ce samedi, cela sera problématique.

Si c'est le 5<sup>ème</sup> week-end du mois, une messe unique se déroule le dimanche au Gond-Pontouvre ; il n'y aurait donc pas de messe le samedi. Cette information est à vérifier.

Les dates de concert seront envoyées par messagerie électronique au prêtre de la paroisse, avec copie à Monique et Claudine ; Aurélie se charge de cet envoi.

- **31 juillet 18h : Concert à quatre mains envisagé à l'église de Tourriers**

Olivier BEAUMONT et Aurélien DELAGE proposeront un programme à 4 mains associant clavecin et piano forte, de Haendel à Jean-Christien Bach et Mozart

Olivier BEAUMONT arrivera le matin en provenance des Pays de Loire où il joue la veille.

Aurélien doit prendre contact avec le maire de Tourriers pour obtenir l'accord d'utilisation de l'église. Il faudra prévoir l'installation des instruments la veille.

- **03 août 20h30** : Récital orgue et clavecin par Aurélien DELAGE

Le programme sera centré sur la musique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe (Espagne, Naples, Bruxelles), avec des musiques de Francisco Correa de Arauxo, Peter Philips et Giovanni Maria Trabaci.

Le clavecin italien de Guillaume sera utilisé pour ce concert.

- **06 août 20h30 - 07 août 18h**

Plusieurs pistes pour les 06 et 07 août

1. Maud Graton et ses musiciens (ensemble basé à La Rochelle)

Possibilité d'aide de la Région

Concert à 4 musiciens ; le salaire d'un des musiciens serait pris en charge par sa structure.

Si un musicien renonce à son cachet, cela peut passer en don pour l'association.

2. Anne-Marie Blondel

3. Violoncelle solo à Villejoubert ou à l'église de Luxé

Une discussion s'est engagée sur les autres lieux permettant de délocaliser le Festival en 2022 pour éviter une sur sollicitation de l'Abbaye.

Villes évoquées :

- Nanclars : le violoncelle ne marchera pas – trouver un autre instrument : le luth ?

- Saint-Fraigne

- Maine de Boixe : s'y préparer dès maintenant si on veut retenir ce lieu – l'église a été restaurée - église jamais ouverte – en parler tout de suite au maire afin de s'assurer que l'église pourra accueillir du public.

- Vervant

- Xambes

- Coulonges

- éventuellement Temple d'Angoulême pour le concert d'automne

**Le concert du 07 août 18h aura lieu à l'église de Saint-Amant**

Pour l'AG du 13 février, il faudrait avoir les titres définitifs de tous les concerts du Festival et avoir une idée des cachets des musiciens pour le budget prévisionnel à présenter.

Pour les subventions, il faudra tenter le département, la communauté de communes Cœur de Charente, et la DRAC.

Publicité pour le festival :

Présentation du Festival dans les magazines Sortir (1/4 de page couleur + pages concerts) et Orgue nouvelle – programme à communiquer aux magazines Diapason et Classica

Affiches et tracts à distribuer.

Programmes du Festival : prévoir + 20 % par rapport à la fréquentation de 2021 - 300 programmes ont été édités en 2021 – Prévoir 200 programmes pour 2022

Prévoir de formater la présentation de chaque concert de la même façon : programme du concert + 15 lignes par musicien ou ensemble, avec une photo récente du musicien ou de l'ensemble, pour chaque concert, devront être fournis par les musiciens programmés un texte de présentation de l'ensemble, ou du ou des musiciens, un texte de présentation du programme de concert, et une photo récente de l'ensemble, ou du ou des musiciens

Une fois que l'on connaîtra la totalité des programmes de concert et des musiciens, il faudra définir le nombre de caractères à ne pas dépasser pour la présentation des musiciens ou des ensembles.

Toute personne qui a pris des photos en sélectionne deux ou trois par concert et les envoie à Aurélie.

#### **4. STAGE D'IMPROVISATION DE FREDDY, ELISABETH ET EMILE JOBIN**

Le stage devrait se dérouler entre le 8 et le 18 août. Ils souhaitent avoir accès à l'orgue

#### **5. ENREGISTREMENTS DE L'ORGUE**

Pas de projet d'enregistrement cette année 2022

Un enregistrement a eu lieu en 2021 dont il faut faire état dans le rapport d'activité. La sortie du disque est prévue en 2022. Les musiciens doivent offrir un concert de sortie de disque au profit de l'orgue.

Autres concerts :

Un concert au profit de l'orgue ne pose pas de problème.

Un concert rémunéré pose le problème de ne pas arriver à payer les musiciens à partir des seules recettes de la billetterie. On rémunère les musiciens au moment du Festival 2022 mais pas en dehors du festival pour éviter de se retrouver en déficit.

Pour l'AG, on peut annoncer un concert de Noël de 30 mn avec vin chaud ou chocolat chaud.

Même s'il n'y a pas le stage en novembre, il faut envisager au moins un concert en automne.

Envisager un concert de printemps, un concert dans la crypte, un concert dans le clocher

#### **6. STAGE MUSIQUE ET INSTRUMENTS ANCIENS EN NOVEMBRE 2022**

Aurélien évoque la possibilité de surseoir un an pour le stage. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du CA.

#### **7. QUESTIONS DIVERSES**

Demande d'Aurélien d'envoyer un chèque de don de l'association DRC à l'association Clavecin en France (CLEF) pour la construction d'un dernier clavecin par Emile Jobin, copie d'un clavecin historique français (le plus vieux clavecin français), parce que CLEF avait fait un don pour le démarrage de la souscription pour l'orgue.

La prochaine réunion du CA devra avoir lieu au mois de mars pour caler définitivement les concerts du Festival, étudier si on retient un concert de printemps, réfléchir s'il y a stage ou pas.

Le coût de l'adhésion à l'association est actuellement de 10 euros. On peut toujours proposer de discuter du tarif de l'adhésion pour 2023 au cours de l'AG 2022 qui sera seule à décider.

Pour 2022, il est proposé une augmentation des tarifs des concerts : 12 euros tarif plein, 10 euros tarif adhérent, 5 euros pour les étudiants, gratuit pour les moins de 18 ans.

Pour les concerts du Festival 2022, les tarifs seront les suivants : 15 euros tarif plein; 12 euros tarif adhérent, et toujours 5 euros pour les étudiants, gratuit pour les moins de 18 ans.

Les sujets à aborder étant épuisés, la réunion se termine à 20h.

αΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩαΩ

**Prochaine réunion du CA le vendredi 18 mars à 18 heures**